

Zones Urbaines Sensibles de Guyane : des évolutions contrastées

Le poids démographique des zones urbaines sensibles (ZUS) est important. Elles concentrent près d'un Guyanais sur six. À l'image de la région, la population des ZUS de Guyane est jeune et sa croissance est liée à une forte natalité. Cependant, dans le contexte démographique régional, la population des ZUS a relativement peu augmenté entre 1990 et 1999. Ceci contraste avec le recul général des populations des ZUS aux Antilles-Guyane. Le marché du travail se dégrade sous l'influence d'une diminution de l'emploi de 9,5 %. Le chômage quant à lui est encore très important au sein des ZUS. Il concerne toutes les catégories de population et les jeunes en particulier. Très souvent, il s'agit d'un chômage de longue durée. L'accès à l'emploi est fortement contraint par des niveaux de formation relativement faibles. Toutefois, même si les taux de poursuite d'études sont encore parmi les plus faibles, les jeunes habitants des ZUS sont de plus en plus nombreux à retarder leur entrée dans la vie active. Dans près de la moitié des quartiers sensibles de Guyane, la part des chômeurs s'est rapprochée de celle de la ville correspondante. Dans une dizaine de quartiers et une ZUS, en revanche, la situation du chômage s'est nettement aggravée et l'écart par rapport au reste de la ville s'est accru.

Les zones urbaines sensibles (ZUS) ont été délimitées par les pouvoirs publics dans le cadre du pacte de relance pour la ville de 1996. Quatre zones urbaines sensibles ont été créées en Guyane, 18 pour les trois départements français d'Amérique : Guadeloupe, Martinique et Guyane. La Guyane concentre 29 % de la population antillo-guyanaise vivant en ZUS alors que la population guyanaise ne représente que 16 % de l'ensemble Antilles-Guyane. Les ZUS ont été découpées sur la base de critères qui traduisent les difficultés sociales de ces quartiers. Les zones choisies concentrent en général de grands ensembles, des populations très jeunes, des familles nombreuses et un chômage élevé.

Une croissance démographique relativement faible

En 1999, 24 754 personnes habitaient les quatre ZUS de Guyane, soit 15,8 % de la population de la région. Le poids des ZUS dans la population est nettement supérieur à celui constaté dans l'ensemble de la France (7,6 %) et dans les régions dominiennes comme la Guadeloupe (8,7 %) ou la Martinique

(6,5 %). La taille des quatre ZUS de la région Guyane varie de 970 à 15 534 habitants.

À l'image de la région, les ZUS de Guyane abritent une population jeune : 51,2 % des habitants ont moins de 25 ans, contre 41,8 % dans la moyenne des ZUS des Antilles-Guyane. Les personnes âgées y sont également deux fois moins nombreuses qu'aux Antilles-Guyane : 7 % des habitants des ZUS de Guyane et 6 % pour la région ont 60 ans et plus, contre 13 % aux Antilles-Guyane.

Entre 1990 et 1999, la population des ZUS de la région a augmenté de 5,1 %, à l'inverse de l'ensemble des ZUS des Antilles-Guyane ou du modèle métropolitain, où une baisse de 5,7 % est observée. Cette progression est moindre au sein du contexte démographique Guyanais. Elle s'explique par la forte natalité dans la région, les deux tiers de ce mouvement sont imputables à la croissance du nombre d'enfants de moins de 15 ans (+10,2 %). La croissance démographique est aussi en partie liée à l'augmentation du nombre de seniors (+16,2 %).

Le parc immobilier des ZUS de la région est composé de 8 300 logements pour 7 500 ménages. Au cours de la dernière décennie, il a progressé de 600 unités, soit une hausse de 7,3 %, équivalente à celle du nombre de ménages. Cette augmentation s'accompagne d'un recul de la part des logements de plus de trois pièces alors que la taille moyenne des ménages, certes en diminution (3,3 personnes par logement), reste la plus élevée des Antilles-Guyane. La très forte progression du nombre de familles monoparentales dans les ZUS et dans la région n'a pas eu d'effets majeurs sur la taille moyenne élevée des ménages. En 1999, la Guyane compte, encore, moins de familles monoparentales qu'en moyenne aux Antilles-Guyane. Ce n'est plus vrai dans les ZUS guyanaises qui ont, de ce point de vue, rattrapé la moyenne des ZUS des Antilles-Guyane.

Un faible niveau de formation qui rend difficile l'accès à l'emploi

La question de la formation et de l'accès à l'emploi constitue un enjeu majeur de ces territoires où la moitié de la population a moins de 25 ans. Dans les ZUS de Guyane, la part des non diplômés atteint 60 % de la population en âge de travailler, soit 10 points de plus que la moyenne de la Guyane ou des ZUS des Antilles-Guyane. Le taux de poursuite d'études est lui aussi le plus faible même s'il reste plus élevé que la moyenne régionale, les jeunes entrant plus vite sur le marché du travail. Cependant, au cours de la décennie, l'effort en

matière de formation est perceptible. La part des non diplômés s'est réduite de plus de huit points dans les ZUS de la région, à un rythme plus rapide que dans les autres ZUS des Antilles-Guyane. L'emploi est précaire : la part des contrats aidés, stages ou CDD est de loin la plus élevée des Antilles-Guyane (24,3 % contre 19,8 % en moyenne des ZUS des DFA). Enfin, l'accès des femmes à l'emploi est relativement faible : leur taux d'activité varie entre 53 % et 55 %.

Un marché du travail dégradé

Les ZUS de Guyane comptent près de 6 000 personnes résidentes en emploi. Une très large majorité d'entre elles travaille et habite dans la même ZUS (87 %). Au cours de la dernière décennie, cette proportion n'a pas varié.

L'emploi dans ces territoires, très largement dominé par les activités tertiaires, diminue de 9,5 %. Le développement de ce secteur et la création d'emploi dans la fonction publique (+ 1 120 emplois) ne permettent pas de compenser le recul de l'emploi secondaire, notamment dans le BTP. Ce mouvement, un peu plus marqué en Guyane qu'aux Antilles, est accompagné d'une précarisation de l'emploi - le territoire compte 4 fois plus de contrats précaires à la fin de la décennie 90 qu'au début - et d'un développement du travail à temps partiel en lien avec la progression du travail féminin.

Le marché du travail est assorti également d'une lente progression des niveaux de qualification. Aux deux-tiers composés d'ouvriers ou d'employés, l'emploi des ZUS comprend de plus en plus de professions intermédiaires. Les cadres sont encore très mal représentés comme dans l'ensemble des ZUS des Antilles-Guyane mais leur part augmente légèrement. En revanche, le système productif a perdu un ouvrier sur 6 au cours de la dernière décennie

suivant une tendance régionale cependant moins marquée (un dixième des emplois d'ouvriers). Dans ce contexte de recul de l'emploi, la population active est restée quasiment stable au cours de la dernière décennie (- 1,6 %). Le nombre de chômeurs a progressé de 13,1 % - 3 800 chômeurs en 1999 - et le taux de chômage a gagné près de 6 points pour atteindre 39,3 % de la population active. Il s'agit d'un chômage de longue durée qui touche les trois-quarts des demandeurs d'emploi. Les jeunes, dont les niveaux de formation sont relativement faibles, sont les premiers concernés avec un taux de chômage de près de 63 % (+ 8,3 points au cours de la dernière décennie).

La part des chômeurs dans les ZUS de Guyane est identique à celui des ZUS des Antilles-Guyane

Parmi les habitants des ZUS de la région, environ 3 780 personnes se déclarent au chômage en 1999, soit 500 personnes de plus qu'en 1990. Cette augmentation est importante (13,1 %), mais moins élevée que la hausse globale du chômage dans la région (37 %). La part des chômeurs dans la population de 15 à 59 ans atteint 39,7 % en 1999 dans les ZUS de Guyane, soit neuf points de plus que la moyenne régionale, et un niveau similaire dans les ZUS des Antilles-Guyane.

De même, dans les ZUS de Guyane et des Antilles-Guyane, la part des chômeurs parmi les jeunes est au même niveau. Cependant son évolution est moins forte que celle de la part des jeunes en étude.

Toutes classes d'âges confondues, la proportion de chômeurs s'accroît dans les ZUS de la région à un rythme voisin de celui des ZUS de France. Toutefois la part des chômeurs parmi les jeunes a baissé de plus de quatre points au cours des années 90 dans notre région.

Tableau 1 : Comparaison Guyane - Antilles-Guyane population, chômage et logement

	Guyane				Antilles-Guyane			
	ZUS		Ensemble Guyane		ZUS		Ensemble AG	
	1999	Evolution entre 90-99 (en %)	1999	Evolution entre 90-99 (en %)	1999	Evolution entre 90-99 (en %)	1999	Evolution entre 90-99 (en %)
Population totale	24 754	5,1	156 790	26,8	86 256	-13,3	960 337	10,3
dont moins de 15 ans	8 624	10,2	53 273	28,1	22 319	-18,1	236 815	8,1
dont 15-24 ans	4 062	-7,2	25 449	19,2	13 750	-38,4	138 578	-21,5
dont 60 ans et plus	1 844	16,2	9 396	27,9	11 260	14,0	131 779	22,2
dont étrangers	7 767	-4,6	46 576	27,0	12 123	-17,3	71 268	12,8
Population active	9 616	-1,6	62 634	22,1	37 419	-20,1	427 946	9,8
Population active occupée	5 820	-10,8	43 443	15,8	23 237	-32,6	284 755	7,2
Nombre de chômeurs	3 779	13,1	18 783	37,1	14 082	1,6	141 274	16,2
Nombre de ménages	7 476	7,1	46 173	27,9	30 696	0,1	321 835	21,6
Familles monoparentales	2 422	25,2	11 316	37,1	10 093	8,2	87 819	22,8
Nombre de logements	8 309	7,3	54 043	29,1	36 281	2,8	388 624	23,7

Source : Insee, Recensements de la population de 1990 et 1999

Tableau 2 : Comparaison Guyane - Antilles-Guyane, indicateurs statistiques

	Guyane				Antilles-Guyane			
	ZUS		Ensemble Guyane		ZUS		Ensemble AG	
	1999	Evolution entre 90-99 (en points)	1999	Evolution entre 90-99 (en points)	1999	Evolution entre 90-99 (en points)	1999	Evolution entre 90-99 (en points)
Logements								
Part des logements de plus de 3 pièces	36,2	-16,3	44,2	-15,5	44,7	-25,3	56,5	-21,9
Nombre moyen de personnes par logement	3,3	-0,1	3,3	-0,1	2,8	-0,4	3,0	-0,4
Part des logements en immeuble de plus de 10 logements	10,1	-1,2	6,1	0,4	26,1	-0,8	8,5	0,4
Part des logements HLM								
Formation								
Part des non-diplômés parmi la population ayant fini ses études	61,3	-8,1	50,5	-5,7	50,8	-5,2	47,1	-10,1
Part des 15-24 ans en étude	59,9	17,7	55,8	13,2	65,9	12,9	66,1	13,2
Population active								
Taux d'activité des 15-59 ans	65,7	-1,2	65,0	-3,1	68,8	-1,8	70,3	1,0
Taux d'activité des femmes	53,4	4,6	53,1	1,6	55,3	-1,7	54,9	1,9
Taux d'activité des 15-24 ans	29,1	-12,3	28,6	-13,1	27,7	-12,2	27,6	-13,8
Population active occupée								
Part des cdd, intérim, emplois aidés, stages	24,3	19,1	18,4	11,8	19,8	12,9	16,3	9,5
Part des actifs occupés parmi les 25-59 ans	96,9	33,8	97,1	25,0	95,5	26,1	96,2	28,1
Chômage								
Part des chômeurs parmi les 15-59 ans	39,7	5,7	30,4	5,9	38,5	7,0	31,3	2,4
Part des chômeurs parmi les 15-24 ans	62,8	8,2	53,4	9,7	63,6	6,6	57,5	3,0
Part des chômeurs de longue durée (plus d'un an)	76,5	39,8	71,3	32,8	77,6	20,9	61,3	14,5
Rapport du nombre de chômeur à la population active	39,3	5,7	30,0	5,8	37,6	6,8	30,6	2,4
Population active ayant un emploi par catégorie socioprofessionnelle								
Part des agriculteurs exploitants	0,8	-0,1	4,2	-3,3	0,6	0,0	3,0	-1,5
Part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11,5	1,1	9,6	0,7	9,8	-1,5	11,1	-0,4
Part des cadres	3,9	1,6	10,0	2,0	4,0	-0,2	8,1	0,8
Part des professions intermédiaires	16,7	6,6	21,8	3,9	18,7	5,1	20,7	5,1
Part des employés	41,5	7,5	34,4	6,8	44,1	2,3	36,4	2,3
Part des ouvriers	25,6	-16,7	19,9	-10,1	22,8	-5,7	20,7	-6,4
Population active ayant un emploi par activité économique								
Part de l'agriculture	3,5	-1,0	6,6	-4,8	1,9	0,2	6,5	-1,4
Part de l'industrie	5,9	-2,5	8,1	-0,4	6,8	-1,3	7,6	-0,9
Part de la construction	8,8	-5,9	7,5	-4,6	6,8	-3,7	7,1	-3,4
Part du tertiaire	81,7	9,4	77,7	9,9	84,5	4,8	78,8	5,8

Source : Insee, Recensements de la population de 1990 et 1999

Ville en Guyane

mérisation de l'Ile de Cayenne

Commune de Cayenne

ZUS Village Chinois - Quartiers sud

Anatole 1 et 2

Mirza

Eau Lisette

Cabassou

Galmot

Bonhomme

Zéphir

Thémire

Leblond 1 et 2

Mont-Lucas

Chatenay

Mango

Palmistes

Commune de Rémire Montjoly

Mahury - Degrad des Cannes

Les Ames Claires

Morne Coco - BP 134

Moulin-à-Vent

Commune de Matoury

Balata

Sud Bourg

Le Grand Larivot et La désirée

Rochambeau

Cogneau

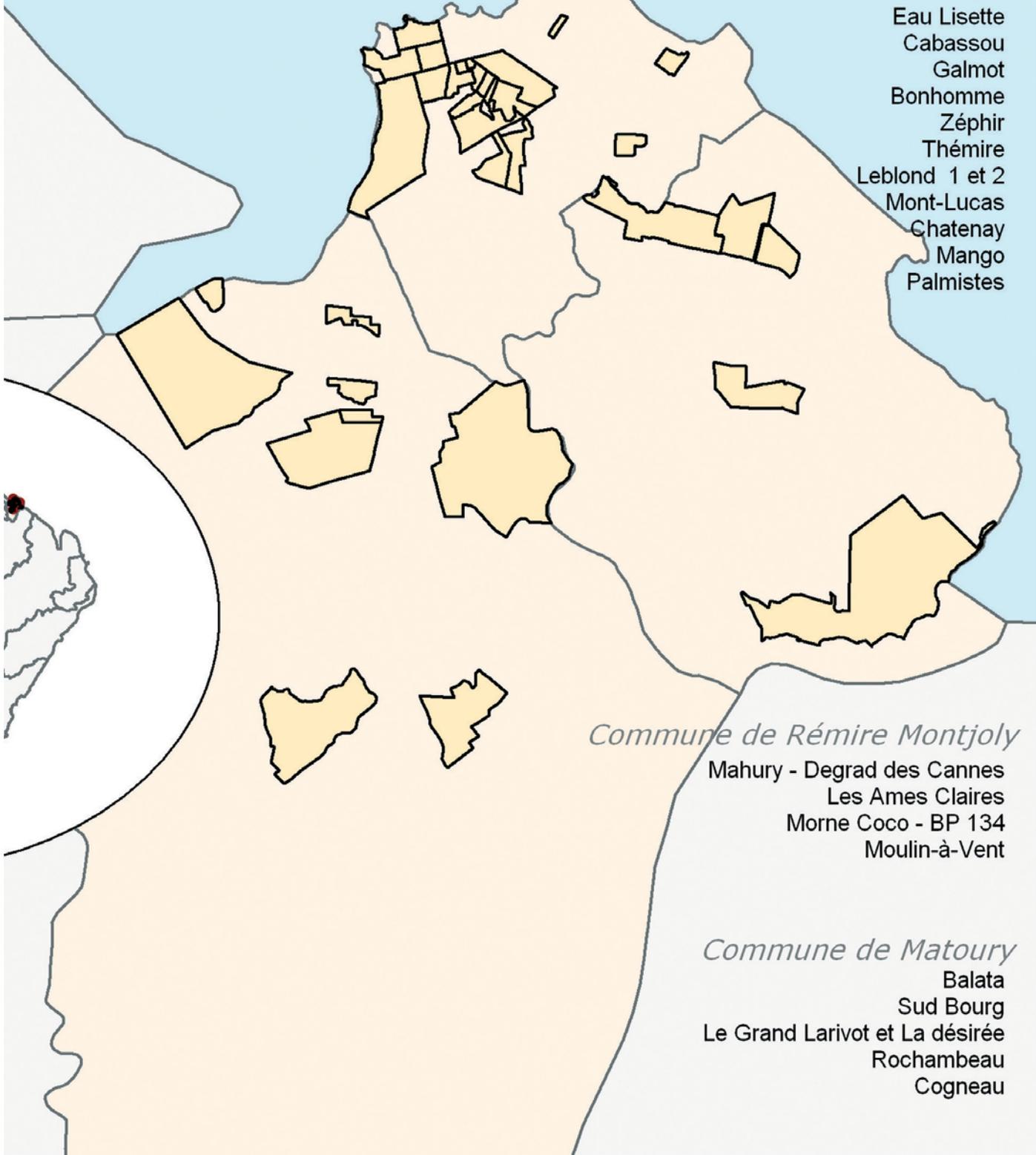


Tableau 3 : les quartiers en situation de rattrapage								
Commune	Quartier	Caractéristique de chaque quartier					Indice de surreprésentation du chômage dans les quartiers par rapport à la commune	
		Population en 1999	Evolution de la population entre 1990 et 1999	Part des moins de 25 ans	Parts des chômeurs	Evolution de la part des chômeurs (en points)	en 1999	Evolution entre 1990 et 1999 (en points)
Matoury	Balata	1 104	69,8	61,0	51,3	-28,7	187,4	-115,3
Kourou	ZUS Quartier Europe Bourg	1 171	-58,3	43,7	29,5	-2,1	119,3	-106,9
Cayenne	Anatole 2	781	133,1	52,5	38,2	-6,7	119,6	-63,5
Kourou	Mairie-Bourg	2 611	-29,3	51,7	39,0	8,2	157,9	-63,4
Matoury	La Désirée Rochambeau	1 403	212,5	54,0	19,9	-7,6	72,6	-31,2
Matoury	Le Grand Larivot	675	151,9	52,3	26,2	-6,8	95,6	-29,2
Saint-Laurent-du-Maroni	Centre ville	2 739	-12,9	53,3	30,5	-10,8	72,4	-27,5

Tableau 4 : les quartiers en situation de rattrapage plus faible								
Commune	Quartier	Caractéristique de chaque quartier					Indice de surreprésentation du chômage dans les quartiers par rapport à la commune	
		Population en 1999	Evolution de la population entre 1990 et 1999	Part des moins de 25 ans	Parts des chômeurs	Evolution de la part des chômeurs (en points)	en 1999	Evolution entre 1990 et 1999 (en points)
Ensemble des ZUS	Ensemble des ZUS	24 754	5,3	51,2	39,3	5,7	123,0	-16,0
Cayenne	Mirza	1 649	-22,0	45,5	27,5	2,7	86,0	-15,2
Saint-Laurent-du-Maroni	ZUS Bourg charbonnière	7 080	16,3	58,9	37,1	-5,5	88,1	-15,1
Cayenne	Eau Lisette	1 092	1,4	52,4	41,4	6,0	129,6	-14,6
Cayenne	Cabassou	1 935	-1,4	52,5	37,1	6,2	116,1	-9,7
Cayenne	Galmot	961	-20,7	44,8	36,2	6,4	113,3	-8,1
Cayenne	ZUS Village chinois - quartier sud	15 534	13,3	48,2	40,3	7,8	126,2	-6,4
Saint-Laurent-du-Maroni	Quartier officiel - Les Cultures	1 634	51,6	45,4	19,7	-1,7	46,8	-5,0
Saint-Laurent-du-Maroni	Balaté Charbonnière	3 537	42,7	69,4	60,9	-0,6	144,6	-4,1
Cayenne	Anatole 1	1 118	-3,0	45,5	42,2	9,0	131,9	-3,4
Cayenne	Bonhomme	1 671	-7,9	45,6	44,8	9,7	140,2	-2,9
Cayenne	Zéphir	1 226	-18,5	46,4	28,9	6,5	90,4	-0,8

Tableau 5 : les quartiers qui décrochent								
Commune	Quartier	Caractéristique de chaque quartier					Indice de surreprésentation du chômage dans les quartiers par rapport à la commune	
		Population en 1999	Evolution de la population entre 1990 et 1999	Part des moins de 25 ans	Parts des chômeurs	Evolution de la part des chômeurs (en points)	en 1999	Evolution entre 1990 et 1999 (en points)
Ensemble des quartiers (hors ZUS)	Ensemble des quartiers (hors ZUS)	54 781	23,2	53,2	37,7	7,8	128,3	0,4
Matoury	Cogneau Est	1 316	67,6	53,6	43,7	3,0	159,5	5,5
Rémire	Mahury / Dégrad des cannes	649	-41,7	50,1	31,5	3,8	172,5	7,0
Rémire	Les Ames Claires	2 345	-7,2	48,3	21,5	4,3	117,7	15,3
Matoury	Chaumière	1 854	1,6	51,1	36,7	5,4	134,0	15,6
Matoury	Sud Bourg	1 513	23,2	56,7	21,0	5,6	76,8	18,3
Cayenne	Thémire	2 413	-7,0	44,4	48,0	15,8	150,2	18,9
Cayenne	Leblond 1	1 462	41,3	45,1	41,2	15,1	129,1	22,4
Saint-Laurent-du-Maroni	Fatima Route de Mana	1 665	-25,4	59,1	47,0	10,2	111,6	22,5
Cayenne	Mont Lucas	1 353	nd	53,8	22,6	11,5	70,7	25,4
Cayenne	Chatenay	415	-4,4	53,0	29,3	13,4	91,7	27,0
Kourou	Eldo	1 074	-14,9	52,0	39,5	21,2	159,7	29,0
Cayenne	Mango	2 033	14,1	48,7	57,2	21,7	179,0	34,5

Tableau 6 : les quartiers qui décrochent beaucoup								
Commune	Quartier	Caractéristique de chaque quartier					Indice de surreprésentation du chômage dans les quartiers par rapport à la commune	
		Population en 1999	Evolution de la population entre 1990 et 1999	Part des moins de 25 ans	Parts des chômeurs	Evolution de la part des chômeurs (en points)	en 1999	Evolution entre 1990 et 1999 (en points)
Saint-Laurent-du-Maroni	Saint maurice	738	-2,9	60,6	54,2	18,5	128,7	42,3
Cayenne	Palmiste	1 567	41,2	38,0	36,4	21,4	114,0	52,6
Saint-Laurent-du-Maroni	Saint Jean	1 238	nd	59,6	48,5	31,8	115,1	74,8
Rémire	Morne Coco / BP 134	1 581	80,9	56,9	26,8	14,9	146,8	75,9
Kourou	Savane	1 108	nd	60,5	31,4	25,4	127,0	83,6
Rémire	Moulin à vent	365	-1,9	48,8	32,7	17,9	179,1	90,6
Kourou	ZUS Quartier Nord	969	8,4	53,0	48,8	34,4	197,3	94,3
Cayenne	Leblond 2	1 106	4,0	52,5	74,9	44,3	234,5	109,8
Kourou	L'Anse	2 598	nd	56,2	30,3	30,3	122,7	122,7
Kourou	Monnerville	162	nd	58,0	50,0	nd	202,2	nd
Saint-Laurent-du-Maroni	RN1 Sables Blancs	2 090	nd	70,6	70,9	nd	168,5	nd

Trois des quatre ZUS sont en situation de rattrapage

Les quartiers des communes guyanaises ont été classés en 4 groupes selon un critère d'évolution du taux de chômage. Analysée en évolution, cette part des chômeurs témoigne d'une divergence ou d'une convergence du quartier par rapport à la commune de rattachement. Ces évolutions plus ou moins soutenues masquent encore assez mal les disparités entre les quartiers : une dizaine d'entre eux sur plus de 40 comptent proportionnellement moins de chômeurs que dans la ville à laquelle ils appartiennent, une autre dizaine recensent entre 10 et 20 % de plus et la moitié restante se situe au-delà jusqu'à des proportions doubles.

Parmi trois des quatre ZUS de la région, la proportion de chômeurs s'est rapprochée de celle de l'ensemble de la commune entre 1990 et 1999. Parmi ces zones en situation de rattrapage, deux groupes de quartiers apparaissent.

Dans le **premier de ces groupes** (cf. tableau 3 et encadré 2) la proportion de chômeurs a augmenté moins vite que dans la commune à laquelle elle appartient. Ce groupe est composé d'une majorité de zones de taille moyenne.

Le quartier « Balata » se distingue particulièrement des autres : hausse de sa population (+ 70 %), forte baisse de sa proportion de chômeurs (- 29 points) et présence importante de jeunes de moins de 25 ans. Cependant, la part des chômeurs reste à un niveau très nettement supérieur à la moyenne de la commune. Dans la ZUS « Europe Bourg », la part des chômeurs a diminué et s'est rapprochée de celle de la ville et de la moyenne régionale des ZUS. Cette baisse coïncide pour ce quartier avec une baisse du nombre des habitants. Le quartier « La Désirée Rochambeau » enregistre une forte hausse de sa population (+ 212 %) et une baisse de sa part des chômeurs (- 8 points). Cette zone urbaine devient moins « sensible » que le reste de la commune. Les quartiers « Anatole 2 » et « Grand Larivot » présentent les mêmes tendances.

En revanche, le quartier « Mairie bourg » apparaît en situation de rattrapage mais ce relatif bon résultat est à nuancer par une forte perte d'habitants et une part des chômeurs élevée.

Dans les quartiers du **deuxième groupe** (cf. tableau 4), la proportion de chômeurs dans la population active reste encore nettement supérieure à la moyenne communale.

Les quartiers « Mirza » et « Galmot » enregistrent une baisse du nombre d'habitants et une hausse du nombre de chômeurs. Même si ces quartiers se rapprochent de la commune, leur situation demeure difficile.

Deux quartiers se distinguent tout particulièrement dans ce groupe. Il comporte aussi une ZUS relative-

ment peuplée (Bourg Charbonnière). Le quartier « les Cultures » est dans une situation atypique : une hausse importante de la population, une baisse de la part des chômeurs et moitié moins de chômeurs que dans la commune. Grâce à une proportion de chômeurs parmi les 15-59 ans (20 %) plus faible que sur l'ensemble de la commune, la situation de ce quartier est plus favorable que celles des autres quartiers classés ou non en zone sensible. Deux zones sensibles, « Bourg Charbonnière » et « Village chinois », ont connu une hausse de leur population. Dans la première, la part des chômeurs passe en dessous de la moyenne de la commune. En revanche, dans la seconde, elle augmente mais sa part des chômeurs se rapproche de celle de l'ensemble des ZUS.

Dans un **troisième groupe** de quartiers (cf. tableau 5), la proportion de chômeurs s'est accrue de façon plus importante que dans les communes concernées. Cependant trois quartiers ont une proportion de chômeurs inférieure à la moyenne des quartiers de la Guyane. En plus de la hausse du nombre de chômeurs, la situation reste difficile pour les quartiers « Cogneau Est » et « Leblond 1 » qui enregistrent une forte progression du nombre de leurs habitants.

Du point de vue du chômage, la situation des quartiers « Les Ames Claires » et « Fatima Route de Mana » est moins défavorable que les autres quartiers de ce groupe. En revanche, ce résultat doit être ramené à la baisse du nombre d'habitants.

Les quartiers « Mango » de Cayenne, « Mahury » et « Eldo » sont également dans une situation peu favorable : une part des chômeurs plus importante que dans la commune. Pour « Mango », l'augmentation de sa part des chômeurs est plus importante que l'évolution de la population. Celle-ci est très jeune, peu diplômée et neuf chômeurs sur dix sont sans emploi depuis plus de un an.

Les quartiers du **quatrième groupe** (cf. tableau 6) décrochent de manière plus nette par rapport leur environnement immédiat. Deux profils de quartiers se démarquent : ceux qui étaient en 90 dans une situation favorable et accusent quelques difficultés et ceux qui étaient déjà en 90 dans une situation défavorable et qui la confirment.

Quatre quartiers (« Les palmistes », « Saint-Jean », « l'Anse » et « Savane ») étaient dans des situations très proches de celles de leur commune ; mais tous ces quartiers ont une augmentation de la part des chômeurs de plus de vingt-cinq points. Cependant, malgré cette hausse, leur situation reste relativement proche de la commune.

Les autres quartiers (« Leblond 2 », « Monnerville » et la ZUS « quartier nord ») sont dans des situations difficiles : la part des chômeurs a fortement augmenté alors qu'elle était déjà à un niveau important. Trois quartiers ont une part des chômeurs deux fois plus importantes que celle de leur commune.

Encadré 1 : la politique de la ville et les zones urbaines sensibles

La loi du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville a institué une géographie prioritaire définissant trois niveaux d'intervention. Elle a repris les notions existantes de zones urbaines sensibles (ZUS), de zones de redynamisation urbaine (ZRU) et a institué les zones franches urbaines (ZFU). Ces différents territoires infra-urbains sont définis par les pouvoirs publics pour être les cibles prioritaires de la politique de la ville. Des caractéristiques liées aux difficultés que connaissent ces territoires ont servi de base à leur délimitation : l'effectif du quartier, les taux de chômage et de non diplômés, la proportion de jeunes et le potentiel fiscal par habitant. Les ZUS sont l'appellation nouvelle des « quartiers d'habitat dégradé ou des grands ensembles » créés par la loi d'orientation pour la ville de 1995. La loi a défini 751 ZUS en France dont 4 en Guyane.

Les ZFU correspondent aux quartiers qui cumulent des handicaps sociaux et économiques plus lourds et abritent plus de 10 000 habitants. La loi a défini 44 ZFU en France dont deux en Guyane.

Le pacte de relance s'articule principalement autour de mesures en faveur de l'emploi, de l'amélioration de l'habitat, de la relance de l'activité économique et de la sécurité des habitants. La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, promulguée le 1er août 2003, renforce le dispositif et crée de nouvelles ZFU.

Encadré 2 : les indicateurs statistiques utilisés

Les données exploitées sont issues des recensements de la population de 1990 et 1999. Les évolutions décrites sont celles qui ont eu lieu entre 1990 et 1999, et non les évolutions depuis 1997, année d'entrée en vigueur du pacte de relance pour la ville.

La **population active** comprend les personnes ayant un emploi ou qui souhaitent en avoir un, ainsi que les militaires du contingent. La population active occupée est la population active ayant un emploi.

Le taux d'activité mesure le rapport entre la population active et la population totale dans la catégorie concernée (jeunes, 15-59 ans, femmes).

L'**emploi et le chômage** sont entendus ici au sens du recensement. Le premier est exhaustif, c'est-à-dire qu'il regroupe les salariés et les non-salariés. Pour le second, est chômeur une personne qui s'est déclarée comme tel.

Le **taux de chômage** est le rapport du nombre de personnes qui se déclarent chômeurs au recensement à la population active. Par construction, les ZUS comptent peu d'actifs du fait de la proportion élevée de jeunes. Le taux de poursuite d'études des 15-24 ans s'est beaucoup accru au cours des années 90 dans les ZUS comme ailleurs. Seul un tiers des jeunes étaient sur le marché du travail à la fin des années 90, ceux qui ont fait les études les plus courtes étant sur-représentés. Compte tenu de l'ampleur de cet effet dans les zones où les jeunes sont nombreux, c'est l'analyse de la part des chômeurs dans l'ensemble de la population de la classe d'âge concernée qui est plus discriminante.

La **part des chômeurs** est le rapport du nombre de chômeurs dans une classe d'âge sur la population de cette même classe d'âge.

L'**évolution de la part des chômeurs** mesure la variation en points de cette part entre 1990 et 1999.

L'**indice de sur-représentation** de la part des chômeurs dans une ZUS par rapport à la commune où elle se trouve est le rapport entre la part des chômeurs parmi les 15-59 ans dans la ZUS et la part des chômeurs parmi les 15-59 ans dans la commune.

L'**évolution de l'écart** entre la ZUS et sa commune, dans les tableaux 3 à 6, est estimée par la différence, en points, entre les indices de sur-représentation de la part des chômeurs en 1999 et en 1990.

La typologie des ZUS présentée dans cet article (cf. tableaux 3 à 6) est effectuée à partir de cet indicateur (écart quartier/commune) qui mesure la convergence ou la divergence des quartiers dans les années 90 en termes de chômage par rapport à leurs communes. Les différents niveaux de population dans ces quartiers nuancent ce classement.

Encadré 3 : le CRPV

La fonction ressource au service de la Politique de la ville en Région Guyane, outre la gestion d'un centre de documentation spécialisée, est mise en œuvre par l'animation d'un réseau national, la capitalisation des expériences au moyen de cycles de qualification et d'échanges sur les pratiques professionnelles, la réflexion sur les métiers de la ville par l'organisation de rencontres et séminaires thématiques à destination des professionnels. (pour en savoir plus : <http://i.ville.gouv.fr/>)

Le Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane, association loi 1901 créée en 2002, fonctionne en réseau avec treize autres centres de ressources en régions, en collaboration avec la Délégation Interministérielle à la Ville. La structure assure un appui technique, une aide à l'ingénierie de projet et une aide à la décision à destination de l'ensemble des professionnels du développement social.

Le centre assure de plus l'administration du Système d'Information Géographique - à l'état de préfiguration depuis janvier 2005 - de l'Observatoire Local des Territoires en écho avec l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, comprenant des ressources documentaires, cartographiques et statistiques, des fiches d'expériences, des études, des coordonnées d'acteurs par thème, territoire et dispositif.

Pour plus d'informations : guyane.centre-ville@wanadoo.fr